

Académie Nancy-Metz : qui veut la peau du bilinguisme ?

20/11/2016



cinq associations mosellanes et alsaciennes ont tenu hier une conférence de presse. Elles protestent contre le choix récent du rectorat de l'académie de Nancy-Metz de retirer l'allemand de la définition de la langue régionale des Pays mosellans pour n'y laisser subsister que les variétés dialectales.

« Cette décision va à l'encontre des dispositions du bulletin officiel de l'Éducation nationale qui stipule que la langue régionale existe en Alsace et en Moselle sous deux formes : les dialectes alémaniques et franciques parlés en Alsace et Moselle, d'une part, et, d'autre part, l'allemand standard », s'étonne Léon Diestch.

La Moselle parent pauvre

Le président de Culture et bilinguisme s'inquiète de ce nouveau coup porté à l'enseignement des langues, d'autant plus que cette mesure s'accompagne d'une baisse du nombre de postes offerts au concours régional des professeurs des écoles, spécialité Langue régionale qui passerait, en 2017, de deux à un. A titre de comparaison, l'académie alsacienne en propose une cinquantaine par an !

« Ramener le nombre de postes offerts au concours à un est une décision qui stoppe net une dynamique à l'œuvre sur le site de Sarreguemines, grâce à l'école supérieure du professorat et de l'éducation de Lorraine », regrette encore Léon Diestch.

Monique Matter, du comité fédéral des associations de langues et cultures régionales insiste, en précisant qu' « en imposant le francique, l'administration introduit une discrimination inacceptable

en empêchant des candidats germanophones de se présenter au concours spécial. De plus, au niveau de la correction des épreuves, il n'existe pas de garantie puisque la langue dialectale n'est pas normée, ce qui rend la décision du jury fragile. » Les chiffres de la situation de l'enseignement bilingue en Alsace font apparaître une grande différence de traitement entre les deux régions.

En 2016, 50 postes étaient pourvus pour le concours externe (5 en interne) en Alsace, contre 2 en Moselle. Rapporté au nombre d'habitants, la Moselle devrait disposer du tiers de postes attribués en Alsace. S'il existait une véritable volonté de développer l'enseignement bilingue dans cette région frontalière avec l'Allemagne et le Luxembourg.